

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024**

**DELIBERATION N°2024.00423**

**PROGRAMMATION TERRITOIRE D'INNOVATION LYON - SAINT-ETIENNE -  
FONDATION ILYSE : ABONDEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix : 46

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Charles DALLARA

**Membres titulaires présents :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER,  
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD,  
M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JULIEN, M. Bernard LAGET,  
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,  
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. François DRIOL donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. David FARA donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET

**RECU EN PREFECTURE**

Le 12 juillet 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20240704-D20240042310

Date de mise en ligne : 12 juillet 2024

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,  
M. Patrick BOUCHET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,  
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,  
M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,  
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND,  
M. Gaël PERDRIAU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024**

### **PROGRAMMATION TERRITOIRE D'INNOVATION LYON - SAINT-ETIENNE - FONDATION ILYSE : ABONDEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

La médiation industrielle a pour objet de recréer des liens entre les industries, les habitants et leurs territoires. Cette démarche ambitionne le développement d'une culture industrielle commune, la valorisation des métiers industriels et l'adaptation des compétences en particulier pour accompagner la transformation des industries face aux défis sanitaires, environnementaux et sociétaux.

Les publics cibles de la médiation industrielle sont la jeunesse et les scolaires (en particulier les collégiens de 3<sup>ème</sup> et leurs enseignants), les demandeurs d'emploi ou personnes en insertion ou reconversion professionnelle (personnes et accompagnateurs) et les habitants.

Dans le cadre de l'appel à projets du PIA 3 (Programme d'Investissements d'Avenir) "Territoire d'innovation de grande ambition" (TIGA) devenu par la suite "Territoire d'innovation", le programme "Lyon Saint-Etienne, L'industrie intégrée et reconnectée à son territoire et à ses habitants" a été labellisé depuis septembre 2019.

Ce programme, cofinancé par l'État, permet d'appuyer les stratégies industrielles territoriales des 2 collectivités et comporte 18 actions dont une action visant à la médiation industrielle avec l'appui de la fondation ILYSE.

#### **Objet de la Fondation ILYSE (Industrie LYon Saint-Etienne), enjeux et gouvernance**

Les cinq membres fondateurs sont : la Métropole de Lyon, Saint-Etienne Métropole, l'Université de Lyon, l'UIMM Lyon-France et la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes. La Fondation pour la médiation industrielle ILYSE est créée sous l'égide de la Fondation Innovation et Transitions, dite "Fondation abritante". L'objet de la fondation est de fédérer les acteurs du territoire dans une démarche commune et collaborative pour déployer des actions de médiation industrielle autour de 2 objectifs stratégiques :

- renforcer l'attractivité des métiers industriels,
- la formation et retisser le lien entre industrie, territoire et habitants.

Trois enjeux ont été identifiés pour la fondation :

- la coordination et l'animation, à l'échelle d'un territoire, des acteurs de la médiation ;
- le besoin de tisser des liens entre industrie et habitants ;
- le besoin d'accompagner la valorisation des métiers industriels et l'évolution des compétences professionnelles.

Reconnue d'utilité publique, ILYSE sollicite des financements complémentaires au titre du mécénat afin de déployer pleinement ses actions.

## **Les actions réalisées en 2023**

En 2023, ILYSE a bouclé le cycle des appels à projets répondant aux 3 thématiques que sont l'orientation et la formation, l'emploi et la reconversion et la culture industrielle.

Pour traiter ce dernier thème, l'appel à projet s'intitulait : « L'industrie en culture : savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui pour mieux produire demain ». Le programme aura fédéré une quinzaine d'experts en idéation ; une trentaine de candidats potentiels en atelier « Boostez votre candidature » ; et retenu 4 projets lauréats pour une dotation globale de 346 K€ :

- L'Industrie Magnifique,
- M2CIA : Médiations pour les Métropoles en Culture Industrielle Aéronautique,
- Street Art en Industrie,
- La Pensée qui Fabrique,

Parallèlement, ILYSE a poursuivi l'accompagnement des lauréats des appels à projets des années précédentes : la médiation en faveur des 11 – 16 ans ; et celle qui questionne le sens à se reconverter dans l'industrie locale.

Depuis la création d'ILYSE, ce sont donc 10 lauréats soutenus et accompagnés. En synthèse, en 2023, ILYSE aura permis la réalisation de plus d'une centaine d'opérations de médiation industrielle envers les jeunes, les prescripteurs à la reconversion professionnelle, et le lancement de la culture industrielle en partage.

Sur le plan de la gouvernance, ILYSE a intégré de nouveaux partenaires au sein de son Comité Stratégique :

- 4 nouveaux partenaires institutionnels et économiques : France Travail, CCI Lyon Saint-Etienne Roanne, AMCSTI, Auvergne-Rhône-Alpes Orientation,
- 1 Grand Donateur : le Groupe HEF.

Une dynamique qui aura appelé 6 nouvelles entreprises, de tailles diverses, à soutenir l'action de la fondation, en mécénat financier et de compétences.

## **2024 : Accompagnement des projets & lancement d'une nouvelle proposition**

ILYSE poursuit l'accompagnement quotidien de l'ensemble des lauréats des années précédentes dans le déploiement de leurs actions sur les territoires.

Suite à une réflexion collective, l'appel à projets 2024 se déclinera autour de la thématique « Formation – orientation » dont la cible sera les prescripteurs à l'orientation des collégiens et des lycéens et de les sensibiliser aux opportunités métiers / formation amenées par les transitions écologiques et durables des activités industrielles locales. Cette proposition est nommée « Transitions durables dans l'industrie : quelles opportunités métiers pour les jeunes ? » et elle est inscrite en projet de candidature à l'AMI CMA Auvergne-Rhône-Alpes orchestrée par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, partenaire d'ILYSE.

ILYSE est à l'origine d'un projet expérimental mené avec le Rectorat autour de l'édition 2025 de l'événement « Demain mais en Mieux ! ».

Enfin, la fondation poursuit ses efforts de mise en visibilité de ses actions et de ses projets lauréats par l'intensification de témoignages et de retours d'expériences sur ses médias (site web, page LinkedIn et newsletter trimestrielle) ; ainsi qu'à l'occasion d'une soirée table ronde, organisée en partenariat avec les réseaux économiques stéphanois le 3 juin 2024 à la CCI délégation Saint-Etienne : « RSE & Marque Employeur dans l'Industrie : quels projets agissent sur votre territoire ? ».

Compte-tenu de ces éléments de bilan 2023 et des perspectives 2024, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement à la Fondation ILYSE pour l'année 2024 à hauteur de 70 000 €.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le versement pour 2024 d'une contribution de 70 000 € à la Fondation pour la Médiation industrielle nommée ILYSE,**
- **approuve la convention à intervenir avec la Fondation pour la Médiation industrielle nommée ILYSE,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération,**
- **les dépenses seront imputées sur le budget de l'exercice 2024 sur le compte de dépenses en fonctionnement INUM/65748/SUFLI.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le secrétaire de Séance,

  
Charles DALLARA

La Première Vice-Présidente,

  
Sylvie FAYOLLE